

COMMUNIQUÉ DE PRESSE



Bourges, le 05 juin 2020

08 JUIN : JOURNÉE NATIONALE D'HOMMAGE AUX MORTS POUR LA FRANCE EN INDOCHINE

L'état d'urgence sanitaire actuel ne permet pas la tenue des cérémonies dans le format habituel.

Celles-ci se tiennent dans un format très restreint et dans le respect des gestes barrières et de distanciation.

Pour la cérémonie de Bourges, seuls pourront y assister : Monsieur le Préfet, le Maire, le Délégué Militaire Départemental, les parlementaires s'ils le souhaitent, le Président du Conseil départemental ou son représentant, le Président du Conseil régional ou son représentant, le président de l'Union Nationale des combattants du Cher ou son représentant, un porte-drapeau et un porteur de gerbe.

Il sera procédé à un simple dépôt de gerbe et à la lecture du message ministériel.

Le public ne sera pas autorisé à assister aux cérémonies. Les édifices publics seront pavoisés aux couleurs nationales.

Le Préfet,

Jean-Christophe BOUVIER

Contacts presse :

Bureau de la représentation de l'État et de la communication : pref-communication@cher.gouv.fr
Préfecture du Cher – Place Marcel Plaisant – CS 60022 – 18020 BOURGES Cedex
Tél : 02 48 67 18 18 – Fax : 02 48 67 34 44 – www.cher.gouv.fr



@Prefet18



Préfet du Cher